Quelles solutions de financement pour l'économie solidaire ?

Les fonds disponibles pour financer l'économie sociale et solidaire sont conséquents. Reste cependant à trouver les bons partenaires.

STORM - FOTOLIA

L'économie sociale et solidaire (ESS) a le vent en poupe. Les encours des investissements en finances solidaires sont passés de moins de 350 M€ en 2000 à plus de 6 md€ en 2013. Il existe un grand nombre d'acteurs prêts à investir. En ce qui concerne le haut de bilan, on citera les acteurs spécialisés comme le Comptoir de l'Innovation, Pargest et Scopinvest, l'Institut de développement de l'économie sociale, la plateforme régionale IéS, Midi-Pyrénées Active, Esfin Gestion ou encore Impact Coopératif. Il est également possible de faire appel à des capital-risqueurs plus « traditionnels », comme MP Croissance ou Irdi XO, qui s'intéressent surtout aux entreprises matures. Et il existe un nombre croissant de fonds communs de placement dédiés à l'ESS, comme le FCPR Natixis Solidaire de Natixis. En outre, Wiseed, la plate-forme toulousaine de crowdfunding, va ouvrir d'ici à l'automne une filiale dédiée.

Dans la plupart des cas, ces financeurs interviennent sous la forme de titres participatifs, forme d'obligations composées d'une part fixe et d'une variable. Les fonds varient de quelques milliers d'euros à 500 000 € et plus. Côté prêts, il existe également une grande variété d'acteurs, comme le Crédit Coopératif, La Nef, Socodem et Sofiscop et le Fiso. Et des banques comme le Crédit Agricole ou la Banque Populaire Occitane, et même Bpifrance, ont l'habitude d'accompagner les entreprises de l'ESS. Reste à déterminer qui aller voir.

Muriel Decout, directrice de l'Union régionale des Scop, conseille de s'adresser « aux acteurs régionaux, qui connaissent le secteur et l'entreprise tout en ayant pour vocation d'appuyer les entreprises locales ». Surtout que ces organismes ne financent pas n'importe quel projet. Bruno Fieux, président d'IéS, indique avoir reçu 130 demandes en 2014 : « Nous en avons financé 15. Nous refusons les entreprises unipersonnelles et celles qui demandent des montants trop importants. Mais le plus souvent, ces refus sont liés au fait que l'entreprise n'est pas assez mûre ou que nous n'avons pas pu établir de relation de confiance avec le chef d'entreprise». La Région a créé l'an dernier l'incubateur dédié Catalis, alors que Toulouse Métropole anime le parcours Adress. IéS et Wiseed proposent également des accompagnements. « C'est souvent reconnu par les banques comme un gage de sécurité supplémentaire », précise Bruno Fieux ■ **Bruno Ferret**

LE CHIFFRE

6 md€

C'est le cumul des montants déposés sur des produits d'épargne solidaire en 2013, chiffre en hausse de 28,3 % sur un an

3 questions à Stéphane Comar,

directeur financier et cofondateur d'Ethiquable

AYMERIC WARMÉ-JANVILLE

Quels ont été vos moyens de financement ?

Stéphane Comar : Nous avons créé notre Scop en 2003, avec l'aide financière d'IéS, du Crédit Coopératif et de La Nef, ainsi qu'avec du «love money», via une société de capitaux regroupant 35 proches, qui a levé 250 000 €.

Est-ce facile de se financer lorsqu'on démarre ?

S. C : Le problème des coopératives, c'est d'avoir peu de capital, surtout en début de vie, ce qui fait qu'elles ont un ratio capital/endettement faible. Pour contourner cela, l'émission de titres participatifs est intéressante. Elle permet d'augmenter le capital et d'emprunter un montant équivalent à celui levé via cet outil. En revanche, il est très difficile de faire appel à un capital-risqueur.

Quelles sont les solutions, alors ?

S. C : En dehors des acteurs spécialisés, auxquels nous avons fait appel dès nos débuts, il y a aussi les fonds régionaux et les fonds spécialisés dans un secteur. Avec l'avantage qu'ils nous connaissent et comprennent notre type de structure et d'activité. En outre, des acteurs tels que la Banque Populaire Occitane, le Crédit Agricole ou le fonds Irdi XO nous ont appuyés. De même, un fonds belge, Soficatra, et un suisse, Impact Finance, nous ont accompagnés ■

Propos recueillis par B. Ferret